

Lundi, 6 Septembre 1880

SOMMAIRE

AVEUGLES VOLONTAIRES. LE REVENU DE MOIS D'AOUT. ECHOS DU JOUR. OU ALLONS-NOUS ? VIN ET CAFÉ. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. CA ET LA. COURRIER DE HULL. NOTRE-DAME DE LOURDES. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. FÉLITATION—A TRAVERS CHAMPS : Par Henry Gréville.

AVEUGLES VOLONTAIRES

Les libéraux doivent commencer à s'apercevoir qu'ils n'ont pas assumé une petite tâche en entreprenant de nier les résultats de la protection. Les faits viennent chaque jour donner le démenti à leurs prédictions les plus positives. Ce qui ne les empêche pas de s'obstiner à nier le soleil en plein midi.

Leur chef ne sont pas, ici, plus habiles que les autres. M. Mackenzie, qui déclarait être indifférent à la protection comme un libre-échange, en 1878, et qui aurait aussi bien accepté l'une que l'autre sans l'opposition de M. Brown, se croit lié maintenant, à la vie à la mort, au système libre-échangiste. Il en est de même de M. Cartwright et de M. Blake, qui affirmait platement à Toronto, l'autre jour, que la politique fiscale du gouvernement actuel a été un hasco.

Dans le même temps qu'il faisait cette déclaration, sir Francis Hincks, dont on ne suspectera pas les opinions, rendait en ces termes témoignage à la politique nouvelle : " Il est, disait-il, très difficile d'exprimer aucune opinion satisfaisante sur le tarif avant la publication de rapports sur le commerce et la navigation, qui ne paraîtront que dans plusieurs mois ; mais les prévisions du ministre des finances paraissent, dans l'ensemble, avoir été aussi justes qu'on pouvait s'y attendre dans les circonstances."

Lord Archibald Campbell, frère de Son Excellence le gouverneur général, est parti pour l'Angleterre, samedi, à bord du Peruvian.

On rapporte que le cardinal Manning, de Londres, qui a sous ses ordres plus de 2,300 orphelins, s'est entretenu avec les évêques du Canada pour en envoyer un certain nombre dans ce pays. Des mesures ont été prises pour que, dès leur arrivée, ils soient placés dans de bonnes familles.

Manlan est parti vendredi pour l'Angleterre, où, comme nous l'avons dit, il est déjà le héros du jour. Jamais potentat, ambassadeur ou prince n'a plus surexcité l'attention du public que le petit rameur canadien. Ce que c'est que la puissance du muscle.

La motion de M. O'Connor demandant l'abolition de la Chambre des lords a été discutée à la Chambre des communes, mercredi dernier. Le vote a été pris à trois heures dix minutes et la motion rejetée sur une division de 71 contre 13.

Encore un exemple de la vérocité du Globe. Ce journal affirme que l'auditeur général a refusé de signer les états du revenu pour la dernière année fiscale, parce qu'il ne pouvait consciencieusement accepter l'item de \$1,300,000 comme faisant partie du revenu de l'année.

A ce propos, un correspondant du Citizen fait ressortir l'incompatibilité des tirades des journaux libéraux contre le tarif, avec les chiffres qu'ils publient dans leurs propres colonnes. Citons quelques faits et chiffres : M. W. O. McKay, de cette ville, engage, tous les jours, un grand nombre d'hommes de chantiers pour différentes maisons. Les gages de bûcherons ont augmenté de 25 pour cent ; ceux des équarisseurs, de 50 pour cent.

La semaine dernière, un monsieur R. D. Perry a engagé 91 hommes pour le Sault Sainte-Marie. Il paie leurs frais de voyage. Les gages sont rendus aux prix suivants : bûcherons, équarisseurs, conducteurs de trains de bois, etc., \$15, \$20, \$35 et \$45 par mois ; cuisiniers, de \$24 à \$26.

Les mêmes journaux alarmistes annoncent que la filature de coton des MM. Hudson va employer 1,000 ouvriers, du jour où ses travaux d'agrandissement seront terminés. Ils sont aussi forcés de publier tous les chiffres que nous avons donnés au sujet de la florissante activité du commerce dans le port de Montréal et aux augmentations du revenu dans toutes les divisions du service.

Puis, dans une autre colonne, le rédacteur, revêtu d'un cruel cilice et la tête couverte de cendres, entonne sa petite lamentation de Jérémie et prédit la ruine du pays, parce que MM. Blake et Laurier sont venus à lui et qu'il ne les a point reconnus. Ces manœuvres puérides feraient vraiment pouffer de rire, et nous n'en viendrions aucun compte, si nous n'y voyions un plan bien arrêté de duper le public, et d'affirmer sérieusement aux bonnes âmes que les nues sont faites de peaux de veau.

ECHOS DU JOUR

Le parlement anglais sera prorogé demain.

Jeff. Grant, le plus jeune fils du général Grant, vient d'épouser Miss Lizzie Chapman, fille d'un riche propriétaire californien.

La nomination aura lieu vendredi dans le comté de Selkirk, Manitoba. Il n'y a que deux candidats sur les rangs, MM. D. A. Smith et Scott.

Lord Archibald Campbell, frère de Son Excellence le gouverneur général, est parti pour l'Angleterre, samedi, à bord du Peruvian.

Vendredi soir, Son Excellence le gouverneur-général a donné, à Québec, un grand dîner aux officiers des frégates anglaises qui se trouvent actuellement dans le port cette ville. Le dîner a été précédé d'une grande réception.

On rapporte que le cardinal Manning, de Londres, qui a sous ses ordres plus de 2,300 orphelins, s'est entretenu avec les évêques du Canada pour en envoyer un certain nombre dans ce pays. Des mesures ont été prises pour que, dès leur arrivée, ils soient placés dans de bonnes familles.

Manlan est parti vendredi pour l'Angleterre, où, comme nous l'avons dit, il est déjà le héros du jour. Jamais potentat, ambassadeur ou prince n'a plus surexcité l'attention du public que le petit rameur canadien. Ce que c'est que la puissance du muscle.

La motion de M. O'Connor demandant l'abolition de la Chambre des lords a été discutée à la Chambre des communes, mercredi dernier. Le vote a été pris à trois heures dix minutes et la motion rejetée sur une division de 71 contre 13.

Encore un exemple de la vérocité du Globe. Ce journal affirme que l'auditeur général a refusé de signer les états du revenu pour la dernière année fiscale, parce qu'il ne pouvait consciencieusement accepter l'item de \$1,300,000 comme faisant partie du revenu de l'année.

Encore un exemple de la vérocité du Globe. Ce journal affirme que l'auditeur général a refusé de signer les états du revenu pour la dernière année fiscale, parce qu'il ne pouvait consciencieusement accepter l'item de \$1,300,000 comme faisant partie du revenu de l'année.

que les états ont été publiés. Au reste, l'acte concernant l'audition des comptes publics n'oblige aucunement l'auditeur à signer ces états. Le Globe se surpasse lui-même tous les jours quand il s'agit de dénaturer la vérité.

M. de Lalonde, délégué spécial des sociétés d'agriculture du département de la Seine, est arrivé à Montréal. Il se propose d'étudier les ressources agricoles et minières du pays.

M. de Lalonde est un des agronomes les plus distingués de France ; il a déjà rempli une mission analogue à la Plata, pour le gouvernement français, et publié un important rapport à ce sujet.

Une dépêche reçue à Montréal, samedi, annonce que le gouvernement français accorde une subvention de \$100,000 à une nouvelle ligne de vapeurs directe entre le Havre et Montréal.

La subvention du gouvernement fédéral, pour la même ligne, sera de cinquante mille piastres. Il est probable que la ligne sera en plein fonctionnement dès le printemps prochain.

C'était samedi le sombre anniversaire de la bataille de Sedan, ce jour funeste où la France devint la victime expiatoire de tous les crimes et de toutes les fautes du second empire. A ce propos, l'empereur Guillaume a adressé un manifeste à l'armée allemande. Les journaux d'Europe annonçaient, dès la semaine dernière, que ce manifeste est gros de menaces.

Le docteur Tanner trouve des imitations—à rebours. Un Italien, autrefois sellier à Rome, et maintenant, malgré son âge assez avancé, chasseur infatigable, vient de parier que, dans l'espace de quatorze heures, il mangerait 500 livres romaines (soit un peu plus de 166 kilos) de victuailles—pain, pâtis, viandes, fruits, etc.—arrosées d'une quantité proportionnelle de foyette. On n'a pas encore songé à l'enfermer.

Il y a quelques années, le marquis de Bute remarqua, sur un cours d'eau qui traverse son domaine, un barrage qui ressemblait un peu aux digues faites par les castors, suivant ce qu'il avait observé dans les livres. Il fit venir du Canada quelques-uns de ces animaux, et il a eu l'agrément de les voir prendre goût à leur nouvelle résidence, s'y établir d'une manière permanente, et rapidement augmenter leur nombre. Le jeune duc de Portland a été tellement émerveillé de cette expérience, qu'il a résolu de la tenter aussi sur plusieurs de ses propriétés d'Ecosse et d'Angleterre, et il a envoyé des ordres en Canada pour en obtenir les pionniers de ces intéressantes colonies.

Nous trouvons dans un journal d'Angleterre les notes suivantes au sujet de Son Altesse Royale la princesse Louise : " Le prince de Galles a été voir la princesse Louise, à Osborne, mercredi, et il est resté pour le lunch. Le prince et la princesse de Galles ont dîné avec Sa Majesté et la famille royale dans la soirée. Hier, la reine a conféré le grade de chevalier au colonel John Carstairs McNeil, C.B., C.M.G., et la revêtu des insignes de chevalier commandeur de Saint-Michel et Saint-Georges, à l'occasion de son retour du Canada, où il a, par ordre de Sa Majesté, accompagné le prince Léopold. La princesse Louise a pris congé de Sa Majesté et elle est partie pour le palais de Buckingham, en route pour l'Allemagne, où Son Altesse Royale se rend pour sa santé. La princesse a traversé d'Osborne à midi, à bord de l'Alberta. Le prince de Galles, qui portait l'uniforme de capitaine de la marine royale, l'a accompagnée au train, et après avoir assisté à son départ, est retourné lui-même à Cowes par l'Alberta.

Voilà que nous commençons à porter ombrage aux Américains avec nos succès français. La faveur dont le Canada est devenu l'objet de la part des industriels et des capitalistes de France, a excité la jalousie de nos voisins. Ils se demandent comment il peut se faire que nous leur ayons été préférés cette fois.

Le Philadelphie Bulletin exprime ce sentiment en termes bien sentis : " Les Français qui se proposent de placer deux millions de piastres dans l'industrie de sucre de betterave au Canada feraient probablement mieux d'entreprendre la chose dans ce pays. Il existe aux États-Unis un sentiment prononcé en faveur de la culture de la betterave à sucre, et non seulement nous avons un meilleur climat et un sol préférable pour cette culture, mais un gouvernement qui est disposé à faire

tout en son pouvoir pour encourager l'établissement et le développement de nouvelles industries."

Vraiment, c'est bien dommage, en effet, avec tous ces avantages, que les capitalistes français n'aient pas choisi le pays voisin de préférence au nôtre. Ils ne sont pas reconnaissants. Les Américains leur ont témoigné de si chères sympathies dans leur dernière guerre !

La longueur des chemins de fer aux États-Unis dépasse actuellement 86,000 milles.

C'est plus que la longueur des chemins de fer existant sur toute l'étendue de l'Europe. En 1879, on a construit aux États-Unis 4,720 milles de lignes nouvelles ou deux fois plus qu'en 1878, et plus qu'en aucune de ces dernières années, si ce n'est en 1872, " l'année de la folie des chemins de fer," où la longueur construite dépassa 7,000 milles.

Cette longueur de 86,000 milles de voies ferrées, existant actuellement aux États-Unis, représente un capital d'environ \$5,000,000,000 en actions et en obligations.

Les recettes brutes totales ont été, en 1879, d'environ 10 0/0 du capital immobilisé, et les recettes nettes d'environ 5 0/0, mais les dividendes distribués aux actionnaires ont à peine dépassé dans l'ensemble \$60,000,000, ou 2 1/2 0/0 du montant des actions.

Dans les dix ans qui se sont écoulés de 1869 à 1879, la longueur totale des chemins de fer a presque doublé aux États-Unis, car elle est passée de 47,000 milles à plus de 86,000 milles.

Ce n'est pas seulement à Québec et à Montréal que les unions ouvrières, surtout celles qui se rapportent au chargement ou à la manœuvre des navires, font des extravagances et commettent des excès.

L'autre jour, à Port-Hope, dans la province d'Ontario, sont arrivés quatre schooners ayant à leur bord des marins qui n'appartenaient pas à l'association des marins de Port-Hope. Malgré les sollicitations des officiers de cette société, les marins ont refusé de désertir, mais le lendemain, on a constaté que le gréement des quatre vaisseaux avait été coupé à coups de hache.

Les autorités locales ont pris les mesures nécessaires pour la recherche des coupables, cela va sans dire ; mais le succès, en pareils affaires, est toujours fort douteux.

Les membres sont liés entre eux par des liens plus forts qu'on ne croit. On a vu aux États-Unis, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, dans tous les pays d'Europe, des crimes commis par séries et avec système, et contre lesquels les autorités sont restées impuissantes.

Ce n'est pas cependant une raison pour se décourager ; mais il est probable que la législation devra être amendée pour rencontrer ou prévenir les cas de cette nature.

Nous lisons dans l'Événement :

" On écrit de Paris que le gouvernement français serait disposé à accorder une subvention, dont le chiffre serait assez élevé, à une compagnie de steamers faisant le service entre un des ports de France et Québec.

" Dans le cas où le gouvernement français accorderait la subvention indiquée, on donne comme certain que le gouvernement fédéral ouvrirait aussi un crédit à la compagnie dans le prochain budget.

" Si cette nouvelle se confirme, comme nous avons toutes raisons de l'espérer, nous aurons avant longtemps une ligne de communications régulières avec la France, et nos délés, les lauréats et négociants pourront se rendre bientôt, directement, de la cité de Champlain aux côtes de la Normandie. Il n'y aurait plus que dix jours, sans transbordement, de la plateforme au boulevard, du nouvel hôtel Russel au Grand Hôtel, de l'Institut-Canadien à l'Académie française, du parlement provincial au palais Bourbon.

" Cette ligne de vapeurs transporterait sur nos rivages les capitaux du crédit foncier, et emporterait en France, nos phosphates, nos bestiaux et tous les produits de notre industrie.

" Quant aux voyageurs, on n'en manquerait pas : aucun bon patriote ne voudrait passer par une autre ligne."

Nous lisons dans la Minerve :

" Plusieurs rumeurs ont circulé récemment, dans la presse de Québec, au sujet de la location ou de la vente du chemin de fer du Nord. Quelques journaux ont même assuré connaître les noms des futurs propriétaires.

sedant plus ou moins de garanties suffisantes pour la sauvegarde des intérêts qui se rattachent à cette entreprise.

" Aucune de ces propositions n'a encore été prise en considération par le gouvernement. Mais nous pouvons assurer nos confrères, d'abord, que le chemin ne sera pas vendu sans la permission de la chambre, parce que la loi s'y oppose ; et même qu'il ne sera pas affirmé sans la même formalité, suivant les engagements pris par le gouvernement."

La Minerve de samedi ajoute au même sujet :

" Il n'est pas vrai que le gouvernement ait affirmé le chemin à M. Gooderham. C'est que, comme négociant, pour lui ou pour d'autres, ait fait des offres au gouvernement, c'est possible. Il ne serait pas le seul, et d'autres personnes ou compagnies entreraient certainement en lice avant que le gouvernement arrive à une conclusion.

" Mais, encore une fois, il n'y a rien de fait ; aucune proposition n'a été prise en considération par le gouvernement, et rien ne sera décidé sans l'assentiment de la législature."

OU ALLONS-NOUS ?

[Pour le Canada.]

Il y a deux ou trois ans à peine, la banqueroute avait fermé la porte de presque tous les établissements de commerce de nos provinces et amis. Cela nous a fait réfléchir et on a cherché la cause de nos malheurs. Nous, Canadiens-français, nous nous sommes dit : Pourquoi nous avons-nous perdus ? Pourquoi nous avons-nous perdus ? Pourquoi nous avons-nous perdus ?

Quant je m'exprime ainsi, ô mes compatriotes, je ne veux pas dire, et je suis loin de le penser, que les Canadiens-français sont, pour le commerce, inférieurs aux autres. Leurs talents, aptitudes et habiletés sont aussi grands ; et bien des Canadiens-français ont fait fortune alors que d'autres seraient restés pauvres.

Si nous avons des qualités, il ne faut pas oublier que nous avons de graves fautes à nous reprocher. Souvent aussi, nous sommes la cause de la ruine de notre voisin et de la nôtre.

Voynons-nous un de nos compatriotes ouvrir un comptoir quelque part, et parvient-il à se faire une certaine clientèle, que déjà, l'on travaille à lui faire une concurrence en ouvrant un autre comptoir tout près du sien. Le premier établi avait commencé par avoir des espérances ; déjà il était content ; et soudain, vous venez le décevoir au début de sa carrière, et vous finissez par succomber vous-même en l'entraînant dans votre chute.

Le marchand en gros a aussi sur sa conscience de fortes péchés ; il a souvent été la cause de la ruine du commerçant qui donnaît déjà les plus belles espérances, en ouvrant un crédit à un jeune homme sans moyens, qui venait faire la concurrence à celui qui avait déjà l'avantage d'être établi. Ce dernier, sentant que la concurrence était impossible, prévoyant que c'était la ruine des deux, préférait jouer son dernier atout plutôt que d'abandonner la place. On l'un pouvait réussir, deux succombaient, et cela, par la faute du marchand en gros qui a manqué de prévoyance en ouvrant un crédit sans connaître si l'établissement d'un comptoir nouveau était nécessaire. Malheureusement, ce marchand en gros avait peut-être une petite rançune à exercer contre le fournisseur du premier établi.

Nous n'avons pas ce qui nous fait pour lutter dans le commerce avec l'Anglais ; alors laissons-lui le monopole dans une branche de l'activité humaine, dans laquelle il a, lui, tout ce qui est nécessaire pour réussir. A moins que nous nous contentions d'une position inférieure.

Que l'homme fortuné protège les jeunes gens de talent qui montent de l'aptitude pour le commerce. Qu'il leur ouvre sa bourse, son crédit et son influence ; qu'il leur donne les moyens de lutter avec avantage contre le capitaliste anglais.

Mais, de grâce, abandonnons ces concurrences ruineuses qui n'ont fait que retarder le début de la carrière du jeune homme canadien-français.

Si le commerce est si peu avancé, nous ne reprochera de ne pas connaître le commerce, je le concéderai ; mais ça ne m'empêchera pas de voir ce qui se passe autour de moi, et de voir les faits tels qu'ils sont. Qu'on ne se méprenne pas, en me lisant. Je ne veux pas dire que nous n'avons pas parmi nous des négociants jouissant dans le commerce d'une réputation aussi belle et aussi grande que celle d'aucun Anglais. Oui, nous en avons ; mais ils ont eu à se repentir d'avoir voulu, ces années dernières, protéger des jeunes gens ambassadeurs qui ont fini par la banqueroute.

Si le commerce est si peu avancé, nous ne reprochera de ne pas connaître le commerce, je le concéderai ; mais ça ne m'empêchera pas de voir ce qui se passe autour de moi, et de voir les faits tels qu'ils sont. Qu'on ne se méprenne pas, en me lisant. Je ne veux pas dire que nous n'avons pas parmi nous des négociants jouissant dans le commerce d'une réputation aussi belle et aussi grande que celle d'aucun Anglais. Oui, nous en avons ; mais ils ont eu à se repentir d'avoir voulu, ces années dernières, protéger des jeunes gens ambassadeurs qui ont fini par la banqueroute.

Si le commerce est si peu avancé, nous ne reprochera de ne pas connaître le commerce, je le concéderai ; mais ça ne m'empêchera pas de voir ce qui se passe autour de moi, et de voir les faits tels qu'ils sont. Qu'on ne se méprenne pas, en me lisant. Je ne veux pas dire que nous n'avons pas parmi nous des négociants jouissant dans le commerce d'une réputation aussi belle et aussi grande que celle d'aucun Anglais. Oui, nous en avons ; mais ils ont eu à se repentir d'avoir voulu, ces années dernières, protéger des jeunes gens ambassadeurs qui ont fini par la banqueroute.

Si le commerce est si peu avancé, nous ne reprochera de ne pas connaître le commerce, je le concéderai ; mais ça ne m'empêchera pas de voir ce qui se passe autour de moi, et de voir les faits tels qu'ils sont. Qu'on ne se méprenne pas, en me lisant. Je ne veux pas dire que nous n'avons pas parmi nous des négociants jouissant dans le commerce d'une réputation aussi belle et aussi grande que celle d'aucun Anglais. Oui, nous en avons ; mais ils ont eu à se repentir d'avoir voulu, ces années dernières, protéger des jeunes gens ambassadeurs qui ont fini par la banqueroute.

Si le commerce est si peu avancé, nous ne reprochera de ne pas connaître le commerce, je le concéderai ; mais ça ne m'empêchera pas de voir ce qui se passe autour de moi, et de voir les faits tels qu'ils sont. Qu'on ne se méprenne pas, en me lisant. Je ne veux pas dire que nous n'avons pas parmi nous des négociants jouissant dans le commerce d'une réputation aussi belle et aussi grande que celle d'aucun Anglais. Oui, nous en avons ; mais ils ont eu à se repentir d'avoir voulu, ces années dernières, protéger des jeunes gens ambassadeurs qui ont fini par la banqueroute.

Si le commerce est si peu avancé, nous ne reprochera de ne pas connaître le commerce, je le concéderai ; mais ça ne m'empêchera pas de voir ce qui se passe autour de moi, et de voir les faits tels qu'ils sont. Qu'on ne se méprenne pas, en me lisant. Je ne veux pas dire que nous n'avons pas parmi nous des négociants jouissant dans le commerce d'une réputation aussi belle et aussi grande que celle d'aucun Anglais. Oui, nous en avons ; mais ils ont eu à se repentir d'avoir voulu, ces années dernières, protéger des jeunes gens ambassadeurs qui ont fini par la banqueroute.

des moyens pécuniaires très grands ou qui sont bien protégés à la carrière du commerce. Et vous verrez que bientôt on sera content de constater que nous avons peu de négociants, mais que ceux qui suivent cette carrière sont des hommes puissants, et vous serez étonnés du bien considérable qui en résultera pour les Canadiens-français et pour notre province.

VIN ET CAFÉ

On ne s'imagine pas à quels procédés étranges et dangereux on a maintenant recours pour falsifier le vin et le café, sans parler d'une foule d'autres liquides et aliments. Nous en pruntons les détails suivants à un journal de Paris :

La glucose est la matière sucrée qu'on tire, soit sous forme de sirop, soit sous forme solide, des diverses espèces de cannes à sucre, des fécules de pommes de terre. On prend 45 kilos de cette matière et 5 kilos de raisin sec, on fait fermenter dans 100 litres d'eau, et le liquide qu'on obtient est toujours appelé vin de raisin sec par les marchands. Vous pensez bien que vin de glucose, ce serait trop drôle. Quelquefois il n'y a même plus de raisins secs du tout, on les remplace par des pommes et des poires tapées, des pruneaux, des figues sèches, des dattes tropariées pour être vendues en nature, des carottes, des aïnelles, des baies de genièvre et même de la betterave. Le vin de raisin sec pur est douces et laisse au fond de la gorge un goût acre de caramel brûlé qui semble provenir de l'écorce de raisin macéré. Ce n'est pas une boisson absolument agréable. Le conseil supérieur d'hygiène l'a déclarée indoffensive. Si elle ne fait pas de mal, elle ne doit pas non plus faire grand bien. Quant au vin de glucose, c'est une chose sans nom. J'en ai bu aussi. Pouvait-on maintenant ce qu'on nous vend pour du café ?

L'association libre qui, sous le nom de Commission sanitaire de Londres, s'est formée spontanément dans cette ville en vue de déceler les fraudes opérées sur les substances commerciales, a reconnu dans les cafés en poudre la présence de sucre de bois d'acajou, de tan pulvérisé, d'une substance ferrugineuse, le rouge de Venise, etc.

Dans un mémoire sur la falsification du café, le docteur Hassall, de Londres, dit que, sur trente-quatre échantillons de cafés de différents prix qu'il examina, trois seulement n'étaient pas falsifiés. La chicorée fut découverte dans 31 de ces échantillons, les céréales torréfiées dans douze, les matières colorantes—entre autres le caramel—dans vingt-deux.

Enfin—c'est le bouquet—on fait du café avec des foies de chevreaux torréfiés.

Pouah ! les canailles ! La falsification du café en grains, pour être plus difficile, n'en est pas pratiquée sur une moins vaste échelle.

Une de ces falsifications redoutables est celle qui consiste à tendre en vert les grains jaunes des variétés inférieures pour leur donner l'aspect du café Moka. Il y a même, parallèlement à cela, des usines spéciales qui font cette industrie en grand.

Parmi les couleurs employées par les teinturiers en grains, les experts ont reconnu le bleu de Prusse et le jaune de chrome, ou chromate de plomb ; ces deux matières colorantes ont la préférence parce qu'elles adhèrent mieux aux grains que d'autres, et sont moins nuisibles à la santé publique. Hélas ! nous d'ajouter que cette sophistication se découvre très aisément par une analyse chimique des plus simples.

Il paraît aussi qu'un des moyens quelquefois employés pour donner aux grains de café une nuance plus foncée consistait à les rouler dans des tonneaux avec du plomb !

Il a été aussi constaté que des cafés détériorés avaient été recouverts, par frottement, d'une couche formée de plombagine et de talc, afin de leur donner l'apparence de cafés de bonne qualité.

Attendez encore. Voilà où cela devient épique. On fabrique de faux grains de café. Cela s'imite avec de l'argyle dans des moules pris sur les grains véritables.

La ressemblance de ces grains factices avec les vrais grains, auxquels ils sont mélangés en plus ou moins forte proportion, est tellement parfaite qu'un examen attentif est le plus souvent impuissant à faire reconnaître ce singulier genre de fraude.

On fabrique aussi des grains postiches avec de l'amidon. Au moins vous figurez-vous que les chenapans qui se livrent à ces besognes scandaleuses se cachent avec soin.

Nenni ! Le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, le voici : En Angleterre, on a pris un brevet d'invention pour une machine propre à donner à une pâte quelconque la forme des vrais grains de café !

Après celui-là, il faut tirer l'échelle, hein ? On n'ira pas plus loin.

Les médecins l'avaient abandonné

" Est-il possible que Charles soit debout et à l'ouvrage, guéri par un remède si simple ? " " Je vous assure que c'est la pure vérité ; il est radicalement guéri, et par rien autre chose que les Amers de Houblon. Il n'y a encore que dix jours, les docteurs le condamnaient et déclaraient qu'il lui fallait mourir ! " " Très bien. Puisqu'il en est ainsi, je vais de ce pas en chercher pour mon pauvre Georges. Je sais que le houblon est une bonne chose."

128, Rue Rideau, Pres de la rue Nicholas

Paniers de Marché ET PANIERS DE COLLATION En grande Variété CHEZ C.S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63, rue Sparks

Pourquoi vous devriez acheter vos Chapeaux de R. J. DEVLIN Parce qu'il importe directement des manufacturiers. Parce qu'il connaît parfaitement ce que le public désire, et prend ses mesures en conséquence. Parce qu'il n'a qu'un seul prix, et toujours le plus bas. Parce que vous obtenez toujours de lui les meilleurs Chapeaux et les dernières modes.

Compagnie Française du Câble La Compagnie Française du Télégraphe de Paris à New-York, a l'honneur d'informer le public que son système de câbles entre Grande-Lorraine (Cap-Breton), la France et l'Angleterre étant terminé, une station intermédiaire à Saint-Pierre, ainsi que leur ligne par terre entre Grande-Lorraine et Sydney, C. B., reliant directement leur câble aux lignes du littoral canadien, elle est prête à recevoir des dépêches pour Saint-Pierre, Terreneuve, la Grande-Bretagne, la France et les pays plus à l'Est.

C. B. MAJOR, AVOCAT, Papineauville, Québec. M. Major suit toutes les cours d'Aylmer, Hull et Lacette.

J. O. ARCHAMBAULT NOTAIRE PUBLIC, etc. S'occupe d'affaires professionnelles, agences, collections, etc. ; à Hull, bureau principal, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m. ; à Ottawa, rue Queen, No 82, vis-à-vis le petit marché, à LeBreton Plais, de 7 h p.m. à 9 h.p.m.

NOUVEAUX CHAPEAUX D'AUTOMNE GRANDE VARIÉTÉ DE CHAPEAUX ! DANS LES DERNIERS GOÛTS UN BON CHAPEAU POUR 50 CENTS CHEZ H. L. COTE, 128, Rue Rideau, Pres de la rue Nicholas